

Réhabilitation, inclusion et bien-être

Mention : STAPS : Activité physique adaptée et santé [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Cette formation universitaire en quatre semestres conduit à l'obtention d'un diplôme de Master à vocation professionnelle et recherche dans le secteur de l'Activité Physique Adaptée - Santé (APAS). A Nanterre, le parcours "Réhabilitation, Inclusion et bien-être" se décline selon une approche bio-psychosociale du handicap et de la santé.

Objectifs

L'objectif de ce Master est de former des professionnels de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de politiques, de projets et de programmes en matière d'encadrement et de recherche dans le secteur de l'Activité Physique Adaptée et de la santé. Ainsi, les étudiants sont capables d'élaborer, coordonner,

évaluer ou expertiser des programmes d'activité adaptée et/ou de recherche individuels ou collectifs au regard d'une population spécifique. Cela se fera dans le respect d'une démarche scientifique d'évaluation et au travers d'une utilisation majoritaire d'outils de mesure. Cet objectif sera atteint par une formation scientifique pluridisciplinaire intégrée (sciences du mouvement, sciences psychologiques et sciences sociales) basée sur un réseau de partenaires internationaux composé d'experts dans ces domaines.

Les + de la formation

- Lien étroit recherche et stage avec possibilités de poursuite d'étude au Doctorat.
- Plus de 560h de stages
- Large éventail de choix de stages (SSR, Hôpitaux, IME, Campus, Milieu carcéral, Maisons sport santé, Fédérations...)
- Partenariats avec l'étranger (Canada, Finlande)
- Interventions régulières et conséquentes de professionnels et d'anciens étudiants en M1 et en M2
- Implantation locale reconnue avec un large réseau de professionnels
- Journée annuelle de l'APA - en mai de chaque année

Organisation

Formation organisée en 2 ans, 4 semestres.

ECTS obtenus - 120.

Contient 1 parcours: Activité Physique Adaptée: Réhabilitation, Inclusion et bien-être.

Contrôle des connaissances

Pour valider l'année de master 2, une note minimale de 10/20 à l'EC 1 de l'UE 2 du second semestre (Mémoire) est exigée. Cette note conditionne l'obtention du diplôme pour les masters 2 et ce, quelles que soient les éventuelles compensations permises dans les M3C générales.

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (280h minimum en Master 1 et en Master 2.)
- > Stage à l'étranger: Facultatif

L'équipe de formation est soucieuse de promouvoir et d'analyser les stages et les projets des étudiants.

Pendant leur cursus, tous les étudiants doivent effectuer un stage intégré à la formation. Ces stages permettent aux étudiants de mettre en œuvre les connaissances acquises dans un contexte professionnel. En M2, le second semestre est exclusivement dédié au stage et à la rédaction du mémoire de recherche. Les étudiants sont encouragés à prolonger leur stage sur une durée de six mois, ce qui constitue une véritable mise en situation professionnelle. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement dans leur projet professionnel, avec un suivi personnalisé effectué à la fois par un professionnel et un universitaire. Ces professionnels interviennent à la fois dans des fédérations sportives, des fédérations et des centres hospitaliers ou médicaux éducatifs.

Les objectifs, modalités et évaluation des stages sont explicités et connus des étudiants dès le début de l'année grâce au livret pédagogique, voté en CUFR et par les instances de l'Université (CFVU). Ces stages constituent la base de travail (population d'étude, mise en place du protocole de recherche...) du mémoire de recherche. Par ailleurs, les étudiants doivent présenter sous forme de communications affichées (posters) leurs objectifs et les méthodes d'intervention mis en place lors de leur stage dans le cadre d'une journée de rencontre avec les professionnels. Ces présentations font l'objet d'une évaluation, cadrée par une grille d'évaluation, par l'équipe pédagogique impliquée dans la formation. Les professionnels invités lors de cette journée échangent aussi avec les étudiants. Ainsi, il s'agit là d'un partage et d'un retour d'expérience sur leurs pratiques professionnelles, tout en favorisant le rayonnement de la formation.

Les étudiants sont accompagnés par l'équipe de formation dans leur recherche de stage et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Durant tout le premier semestre du M1 et du M2, les étudiants sont

orientés vers leurs tuteurs universitaires et amenés à concevoir leurs projets professionnels, en lien le plus souvent avec leur mémoire de recherche. Soit le tuteur universitaire propose un cadre de stage sur la base de ses collaborations scientifiques et cliniques, soit l'étudiant se rapproche du tuteur universitaire une fois son lieu de stage trouvé. Dans ce second cas, le tuteur universitaire accompagne l'étudiant dans l'établissement des objectifs d'intervention et dans la mise en œuvre de la prise en charge. Parallèlement à cela, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (<https://baip.parisnanterre.fr>) les accompagne aussi dans l'élaboration de leur projet professionnel, autour d'activités ciblées.

Toutes les conventions de stage, sans exception, font l'objet d'une convention formalisée, saisie en ligne (<https://stages.parisnanterre.fr>) et finalisée lors d'un rendez-vous au Bureau des stages.

La formation dispose d'un tableau complet des stages effectués par nos étudiants sur la période 2013-2019, qui précise l'organisme d'accueil, l'objet du stage, les activités confiées au stagiaire et la durée. Ce document nous livre les informations suivantes : Raison sociale de l'entreprise/structure d'accueil, la mission dédiée à l'étudiant et la durée (en jours) du stage. Il nous est donc possible d'accroître le réseau de partenaires, et donc de disposer d'une base de données conséquentes sur les lieux possibles de stages, mais aussi de vérifier les informations déclarées quant aux contenus et à la durée effective du stage.

Admission

Conditions d'admission

Pour une candidature en M1 : monmaster.gouv.fr

Pour une candidature en M2 : ecandidat. Plus d'informations sur <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sincrire-a-une-formation>

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une candidature en M1 : monmaster.gouv.fr

Pour une candidature en M2 : ecandidat. Plus d'informations sur <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sincrire-a-une-formation>

Et après

Poursuite d'études

La formation par la recherche proposée dans le cadre de ce parcours permet une poursuite d'étude dans le cadre d'un doctorat en STAPS, en France ou à l'étranger.

Insertion professionnelle

Cette formation a vocation à insérer professionnellement nos étudiants dans les domaines définis par la fiche RNCP. Plus précisément, les emplois suivants sont visés :

- Cadre en activités physiques et santé la fonction publique territoriale.
- Coach personnel (réadaptation, reconditionnement, réentraînement)
- Coordonnateur de programmes d'APA en milieux spécialisés
- Coordination de pôle sport-santé
- Consultant auprès de centres de réadaptation et de reconditionnement
- Ingénieur en APA (recherche clinique)

Les taux de diplômés en emploi ainsi que la durée moyenne de recherche d'emploi sont connus grâce aux enquêtes sur le devenir des diplômés du master de

2014-2015 et de 2015-2016. Ainsi, il ressort des dernières enquêtes que les étudiants diplômés en 2015 étaient 86% à occuper un emploi trois ans après la fin de leur master contre 81% pour la promotion 2016 (2 ans post diplôme). Ils sont 67% (2015) et 56% (2016) à avoir exercé un seul emploi et ont mis en moyenne 6,5 mois en 2015 pour exercer leur premier emploi contre 1,94 mois en 2016. Par ailleurs, les diplômés de 2015 sont 67% à occuper un poste en CDI contre 33% pour les diplômés en 2016. Enfin, les diplômés de 2015 sont 83% à considérer que leurs missions confiées dans le cadre de leur emploi correspondent tout à fait ou à peu près à leur niveau d'étude (55% pour les 2016) ; ils considèrent en outre qu'ils peuvent remplir leurs missions en s'appuyant sur les enseignements suivis en Master (à 100% pour les diplômés de 2015 contre 67% pour les diplômés de 2016).

Contact(s)

> Ross Parry

Responsable pédagogique
rparry@parisnanterre.fr

> Alexandre Coutte

Responsable pédagogique
a.coutte@parisnanterre.fr

Autres contacts

Secrétariat pédagogique :

Thaïs ADILE
01 40 97 76 91
t.adile@parisnanterre.fr
Bureau 103 - 1er étage
Bâtiment Alice MILLIAT